

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 272 – 22/06/2020

Le 15 mars 2020 vous nous avez élus pour la gestion de notre commune et nous vous remercions de votre confiance.

La crise sanitaire a retardé notre mise en place. L'installation du nouveau Conseil Municipal a pris effet le 18 mai 2020.

La nouvelle équipe municipale reprend la publication du TrabeC Flash, mensuellement pour l'instant, en gardant, comme précédemment, un TrabeC Flash pour les informations communales et un TrabeC Flash pour les informations de nos associations et forces vives du village.

Les Conseils Municipaux

Le premier Conseil Municipal a eu lieu le 24 mai 2020, à la salle des Fêtes (pour respecter les règles sanitaires)

Il a permis l'élection du Maire et des deux adjoints :

Gilles GUYOT a été élu **Maire**

Jean-Pol LAMBERTY a été élu **1^{er} adjoint** (prioritairement en charge des travaux et de l'entretien du village).

Francine KLEIN a été élue **2^{ème} adjointe** (plus particulièrement en charge des finances communales).

L'ordre du jour avait été réduit, pour respecter les recommandations préfectorales.

Le second Conseil Municipal a eu lieu le 5 juin 2020 pour acter les délégations données par le Conseil Municipal au Maire et les désignations des représentants de la Commune dans les différentes instances.

Travaux en cours

Reprise des travaux de l'aire de jeux : pose de la clôture autour du terrain de foot et rénovation des jeux d'enfants.

Début des travaux de réfection des trottoirs de la rue du Fays : lundi 22 juin 2020 pour une durée de 2 à 3 semaines.

A noter

Les horaires d'ouverture de la mairie ont été modifiés et sont actuellement :

Lundi et jeudi : de 10 h à 12 h 30

Mardi : de 14 h à 19 h

Le Maire, ou un adjoint, reçoit sans rendez-vous le mardi de 18 h à 19 h.

Pour toute demande, il est nécessaire de s'adresser à la mairie par mail ou par courrier.

Adresse mail de la mairie : villeylesecmairie@wanadoo.fr

A noter dans l'agenda

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 3 juillet 2020. Ce Conseil a pour but principal les votes des Comptes Administratifs et de Gestion 2019 et le vote du Budget 2020.

Point d'informations diverses

Le solde des commandes de masques qui avaient été passées auprès de différents organismes n'a toujours pas été reçu.
Nous les distribuerons dès leur réception.

Du côté de la CC2T

COVID-19 : DEPISTAGE GRATUIT A BORD D'UN BUS

L'Agence Régionale de Santé et l'Assurance Maladie ont pris la décision d'inviter à se faire dépister par l'intermédiaire d'un test PCR (prélèvement nasal à l'aide d'un écouvillon).

Cette action coordonnée autour du Contrat Local de Santé a débuté sur le toulois.

La Communauté de Communes Terres Toulaises (CC2T), via sa compétence transports, a mis à disposition un bus et un chauffeur.

Le test est gratuit et sans prescription médicale.

Le public est invité à porter un masque avant d'entrer dans le bus, et à respecter les gestes barrières.

Le bus sera près de chez nous

JEUDI 25 JUIN – DOMMARTIN-LES-TOUL

9h – 12 h 30 et 13 h30 – 17 h : Parking du E. Leclerc (Zac de Jonchery)

Retrouvez l'ensemble du planning de la semaine sur

<http://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pays-cls/planning-terrestouloises-du-22-au-27-juin.pdf>



COVID-19 | DÉPISTAGE MOBILE GRATUIT

MESURES BARRIÈRES À RESPECTER

- Les accompagnants restent à l'extérieur (sauf cas particulier)
- Respectez une distance d'un mètre entre chaque visiteur dans la file d'attente
- Portez un masque pour entrer dans le bus
- Frictionnez vos mains avec la solution hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie du bus